

-
Les spécialisations sectorielles des Hauts-de-France : quelles évolutions depuis la crise économique de 2008 ?



INTRODUCTION

Composée de 28 zones d'emploi, la région Hauts-de-France présente **un tissu économique diversifié** où tous les grands secteurs d'activité sont représentés.

L'industrie reste le 1^{er} secteur employeur de la région (avec 19,4% des effectifs régionaux). Mais elle est suivie de près par les services aux entreprises (17,6% des effectifs) et les services aux particuliers (15,4% des effectifs).

Au-delà de ce constat d'une tertiarisation de l'économie régionale qui ne date pas d'aujourd'hui, il nous a semblé intéressant de **dresser un 1^{er} bilan de l'évolution du tissu économique de la région** depuis la crise économique et financière de 2008 et notamment de pouvoir caractériser :

- les secteurs les plus concentrés dans un petit nombre de zones d'emplois ;
- les plus fortes spécialisations de territoires depuis 2008.



Sommaire

1. Les secteurs d'activité les plus concentrés à l'échelle géographique
2. Quels sont les territoires les plus spécialisés ?

A decorative graphic on the left side of the slide consists of several concentric circles. The innermost circle is white and contains the text. Surrounding it are several more circles in shades of orange and yellow, some of which are partially cut off by the edge of the frame.

1. Les secteurs d'activité les plus concentrés à l'échelle géographique

QUE NOUS DIT L'INDICE DE CONCENTRATION ?

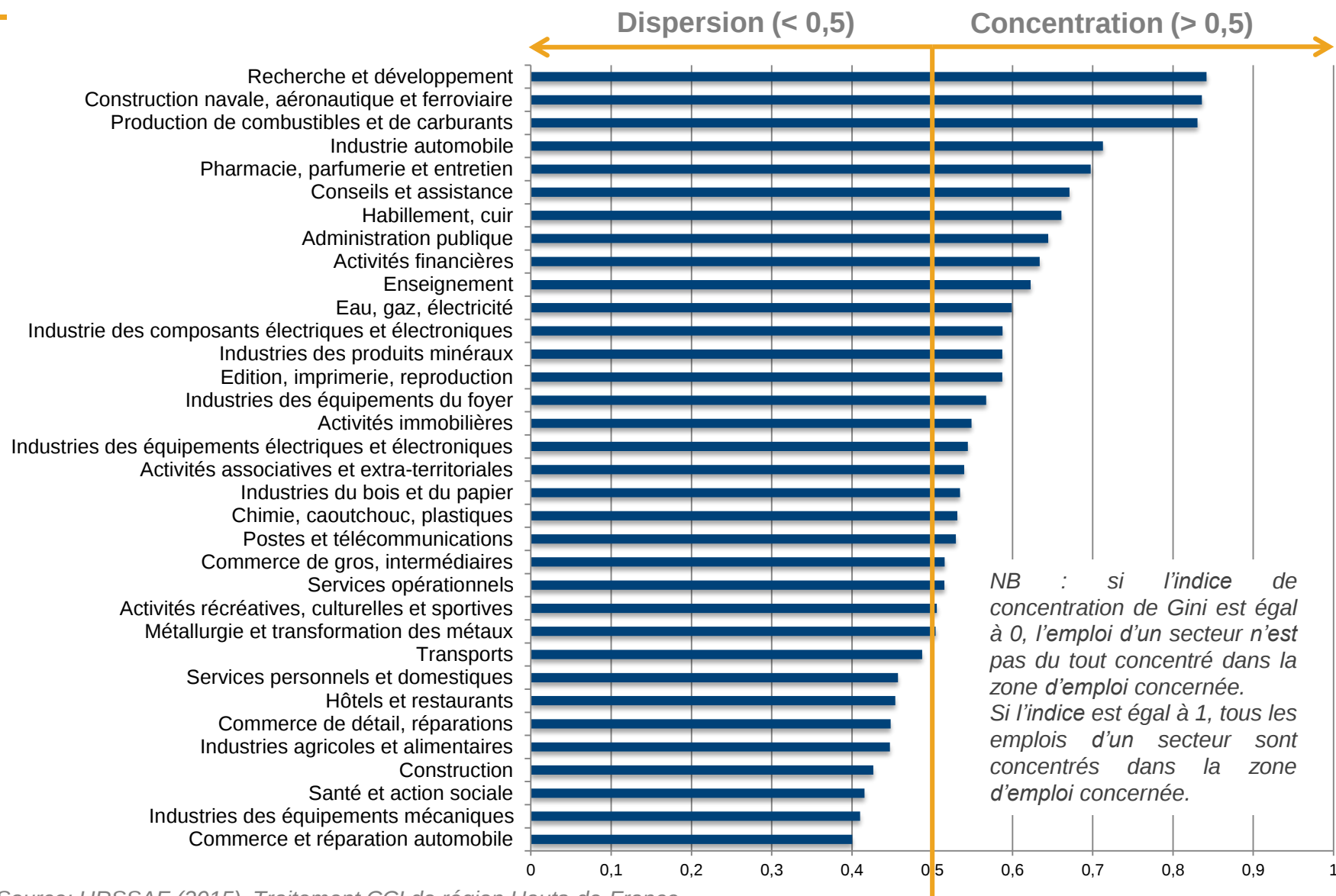
- Il y a dix secteurs pour lesquels l'indice de concentration est élevé (supérieur à 0,6) dont la R&D, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, l'industrie automobile, la pharmacie, parfumerie et entretien, le conseil et assistance et l'habillement-cuir.
- Parmi ces secteurs les plus concentrés à l'échelle géographique, on retrouve le **conseil et assistance** qui affiche une forte présence dans les métropoles de la région.
- A l'inverse, les secteurs les moins concentrés à l'échelle géographique sont les activités dites de **la sphère résidentielle**, à savoir celles qui sont en lien direct avec le consommateur : le commerce et la réparation automobile, le commerce de détail, la construction, ou encore la santé et action sociale. Côté industrie, on retrouve les industries des équipements mécaniques et les industries agro-alimentaires qui sont présentes partout dans la région.

NB : ces secteurs ont été déterminés par l'indice de concentration (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'un secteur économique dans toutes les zones d'emploi.

Si l'indice est égal à 0, l'emploi d'un secteur n'est pas du tout concentré dans la zone d'emploi concernée.

Si l'indice est égal à 1, tous les emplois d'un secteur sont concentrés dans la zone d'emploi concernée.

L'INDICE DE CONCENTRATION (GINI) DES EFFECTIFS DANS LES SECTEURS ECONOMIQUES



SIX SECTEURS D'ACTIVITE FORTEMENT CONCENTRES DANS QUELQUES ZONES D'EMPLOI

1. Conseil et assistance : 90 600 emplois concentrés sur Lille, Roubaix-Tourcoing, Amiens et Valenciennes

2. Industrie automobile : 27 600 emplois concentrés sur Valenciennes, Douai, Béthune-Bruay et Maubeuge

3. Industrie textile, habillement et cuir : 12 500 emplois concentrés sur Roubaix-Tourcoing, Cambrai, Lille et Roissy

NB : ces secteurs ont été déterminés par l'indice de concentration (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'un secteur économique dans toutes les zones d'emploi. Si l'indice est égal à 0, l'emploi d'un secteur n'est pas du tout concentré dans la zone d'emploi concernée. Si l'indice est égal à 1, tous les emplois d'un secteur sont concentrés dans la zone d'emploi concernée.

SIX SECTEURS D'ACTIVITE FORTEMENT CONCENTRES DANS QUELQUES ZONES D'EMPLOI

4. Pharmacie, parfumerie et entretien : 11 350 emplois concentrés sur Compiègne, Amiens, Roubaix-Tourcoing et Lille

5. Construction navale, aéronautique et ferroviaire : 6 800 emplois concentrés sur Valenciennes, Amiens et Saint-Quentin

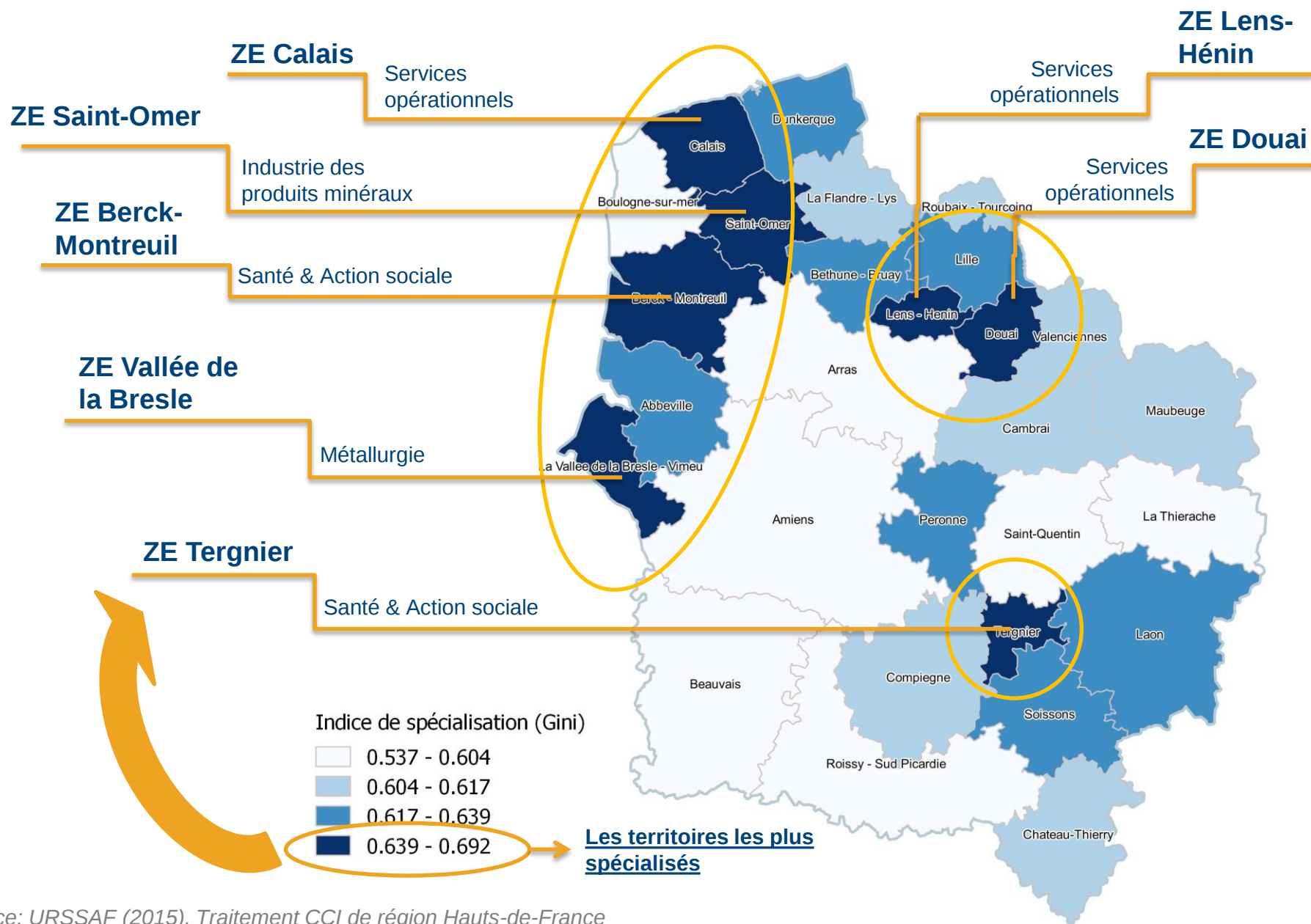
6. Recherche et développement : 4 600 emplois concentrés sur Lille, Roissy, Compiègne et Amiens

NB : ces secteurs ont été déterminés par l'indice de concentration (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'un secteur économique dans toutes les zones d'emploi. Si l'indice est égal à 0, l'emploi d'un secteur n'est pas du tout concentré dans la zone d'emploi concernée. Si l'indice est égal à 1, tous les emplois d'un secteur sont concentrés dans la zone d'emploi concernée.

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of several concentric circles in various shades of orange and yellow, creating a layered, sun-like effect. The circles are partially cut off by the left edge of the frame.

2. Quels sont
les territoires
les plus
spécialisés ?

A L'HEURE ACTUELLE, 7 TERRITOIRES SONT FORTEMENT SPÉCIALISÉS



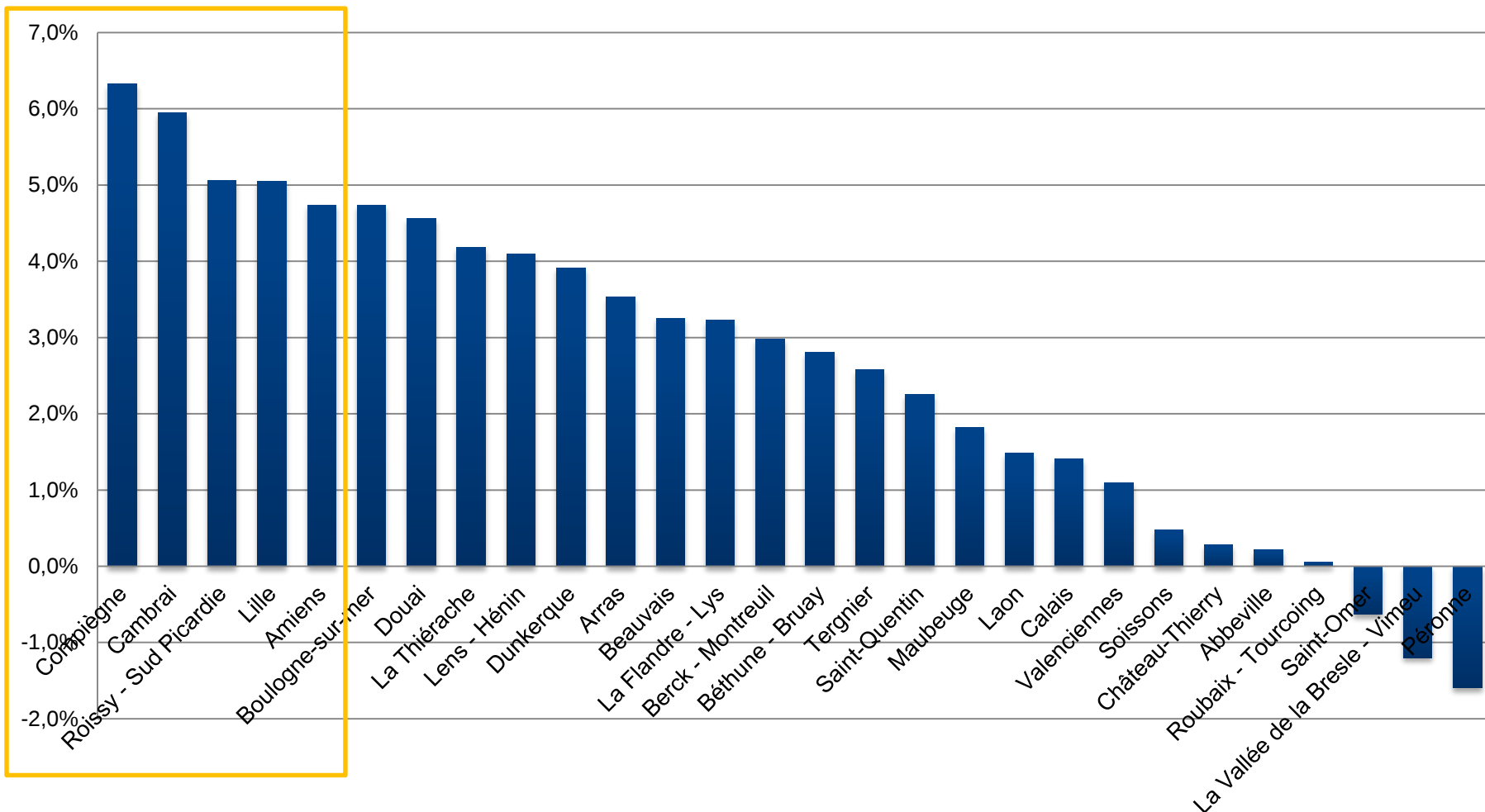
QUE NOUS DIT L'INDICE DE SPÉCIALISATION ?

- Malgré la forte désindustrialisation qui a affecté la région depuis les années 1970, certains territoires affichent encore des spécialisations dans des secteurs industriels traditionnels, à l'instar de **la métallurgie** dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle (24,3% de l'emploi total de la zone d'emploi) ou de **l'industrie des produits minéraux** (verrerie) dans la zone d'emploi de Saint-Omer (18,4% de l'emploi total de la zone d'emploi).
- En revanche, d'autres territoires, anciens bastions industriels du Nord-Pas de Calais, ont déjà réalisé leur mue économique et affichent aujourd'hui une spécialisation dans **les services opérationnels** qui représentent le 1^{er} secteur employeur de Douai (16,6% de l'emploi), de Lens-Hénin (17,1%) et de Calais (20,1% du total).
- Les deux derniers territoires affichant une spécialisation élevée de leur tissu économique sont les zones d'emploi de Berck-Montreuil et de Tergnier où **le secteur de la santé et de l'action sociale** représente respectivement 24,3% et 13,7% de l'emploi total.
- L'évolution de l'indice de spécialisation montre que **la majorité des zones d'emplois ont eu tendance à se spécialiser depuis 2008** à l'exception de Péronne, de la Vallée de la Bresle et de Saint-Omer.

NB : ces zones d'emploi ont été déterminées par l'indice de spécialisation (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'une zone d'emploi dans tous les secteurs d'activités. Si l'indice est égal à 0, la zone d'emploi concernée n'est pas du tout spécialisée. Si l'indice est égal à 1, la zone d'emploi concernée est complètement spécialisée.

DEPUIS LA CRISE, 5 TERRITOIRES SE SONT FORTEMENT SPÉCIALISÉS

Les zones d'emploi de Compiègne, Cambrai, Roissy-Sud Picardie, Lille et Amiens connaissent une forte spécialisation depuis 2008



DANS QUELS DOMAINES CES 5 TERRITOIRES SE SONT-ILS SPÉCIALISÉS DEPUIS LA CRISE DE 2008 ?

Lille - 6 000 nouveaux emplois dans le conseil et l'assistance

l'édition des logiciels, la programmation informatique, le traitement de données, les études, les analyses, les activités juridiques, la communication, l'ingénierie.

Compiègne - 1 800 nouveaux emplois dans les services opérationnels

les centres d'appels, la sécurité, les agences de travail temporaire, le nettoyage industriel, la location de camions, de voitures et des machines.

Amiens – 1 100 nouveaux emplois dans la santé et l'action sociale

membre du Réseau français des Villes-Santé depuis 1993 ; programme local de Santé ; nombreuses conférences de santé ; la maison de santé pluridisciplinaire d'Amiens Nord (Espace Santé Maurice Ravel), le centre SimuSanté, etc.

NB : ces zones d'emploi ont été déterminées par l'indice de spécialisation (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'une zone d'emploi dans tous les secteurs d'activités. Si l'indice est égal à 0, la zone d'emploi concernée n'est pas du tout spécialisée. Si l'indice est égal à 1, la zone d'emploi concernée est complètement spécialisée.

-

DANS QUELS DOMAINES CES 5 TERRITOIRES SE SONT-ILS SPÉCIALISÉS DEPUIS LA CRISE DE 2008 ?

-

Roissy - 900 nouveaux emplois dans la finance

les banques, les crédits, les assurances, les marchés financiers et mobilières, la gestion de fonds et la caisses de retraite

Cambrai - 700 nouveaux emplois dans les services opérationnels

les centres d'appels, la sécurité, les agences de travail temporaire, le nettoyage industriel, la location de camions, de voitures et des machines

NB : ces zones d'emploi ont été déterminées par l'indice de spécialisation (Gini) qui mesure la répartition des emplois d'une zone d'emploi dans tous les secteurs d'activités. Si l'indice est égal à 0, la zone d'emploi concernée n'est pas du tout spécialisée. Si l'indice est égal à 1, la zone d'emploi concernée est complètement spécialisée.

NOS DERNIERES PUBLICATIONS



HAUTS-DE-FRANCE

horizon éco

N° 249 - SEPTEMBRE 2017

LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

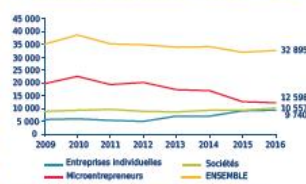
- 2 Bilan 2016
- 4 Le profil des créateurs
- 5 Pérennité des entreprises
- 6 Carte des créations
- 7 Chiffres clés
- 8 Interview de Fany RUIN, présidente de la Commission Entreprendre CCI de région

Hausse des créations d'entreprises de 2,2% en 2016 dans les Hauts-de-France

Près de 33 000 entreprises ont été créées en 2016 dans les Hauts-de-France, soit une hausse de 2,2% en un an, qui contraste avec la baisse observée en 2015 (-6,3%). Cependant, ce chiffre reste en dessous de ceux observés depuis 2011, où le nombre de créations par an oscillait entre 34 000 et 35 000. A l'inverse, en France métropolitaine, la hausse des créations observée en 2016 (+5,6%) compense plus que largement la baisse observée l'année précédente (-4,7%), puisque le nombre de créations atteint son plus haut niveau depuis 6 ans.

Pour la quatrième année consécutive, les créations sous le régime du microentrepreneur sont en baisse dans les Hauts-de-France (-3,2% en un an), alors qu'elles sont plutôt stables à l'échelle nationale (-0,1%). A l'inverse, les créations dans les autres catégories d'entreprises sont en hausse : +2,6% pour les entreprises individuelles (contre +10,4% en France métropolitaine) et +9% pour les sociétés (contre +9,8% en France métropolitaine). En 2016, les microentreprises représentent 38% des créations d'entreprises dans les Hauts-de-France (contre 41% en France métropolitaine).

Evolution des créations en Hauts-de-France



Source : INSEE - Traitement : CCI de région Hauts-de-France



HAUTS-DE-FRANCE

observatoire
de la transmission-
reprise

SEPTEMBRE 2017

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE EN HAUTS-DE-FRANCE

étude prospective sur le potentiel d'entreprises à transmettre à horizon de 5 ans

Depuis quelques années, la question de la transmission d'entreprises est au cœur des réflexions engagées par les pouvoirs publics.

Ainsi, au niveau national, le rapport sur la transmission d'entreprises remis en juillet 2015 au ministre de l'économie⁽¹⁾ a montré tout l'enjeu de ce sujet pour la préservation de l'emploi, le maintien des capacités productives des territoires et l'investissement des entreprises. Plus récemment, une mission d'étude sur les aspects statistiques et sur le financement de la reprise a été confiée au médiateur national du crédit aux entreprises.

Aussi, d'un point de vue local, au-delà de l'offre de service public disponible en matière d'accompagnement des cédants et repreneurs, notre région s'est particulièrement illustrée ces dernières années avec la mise en place de l'Observatoire de la transmission et reprise d'entreprises, à l'initiative de la CCI de région Hauts-de-France et de la Direccte. Cet observatoire a réalisé deux études au cours de l'année 2015 qui portaient sur le potentiel d'entreprises à transmettre à horizon de 5 ans et sur le marché de la transmission.

Centrées sur le Nord-Pas-de-Calais, ces études ont notamment permis de mettre en évidence que, d'une part, près de 1 800 reprises d'entreprises avaient été effectuées en 2014 et que, d'autre part, la transmission d'entreprises couvrirait un champ beaucoup plus large que le départ à la retraite du dirigeant.

Fort de ce constat et en cohérence avec les orientations nationales en matière de transmission-reprise d'entreprises, la Direccte et la CCI de région Hauts-de-France ont décidé de renouveler leur partenariat afin de mettre à jour et étendre ces deux études à l'ensemble des Hauts-de-France.

La présente publication, qui porte sur le potentiel d'entreprises à transmettre dans les Hauts-de-France, est la première d'entre elles. La seconde étude qui se focalisera sur le nombre de reprises réalisées en 2016 sera, quant à elle, publiée à la fin de l'année 2017.

(1) Favoriser la transmission d'entreprise en France : diagnostic et propositions, Fanny DOMBRE-COSTE, rapport remis le 7 juillet 2015, à la demande du Premier ministre au ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

étude réalisée par
KSENIJA BANOVA

CONTACT :

KSENIJA BANOVA

K.BANOVA@HAUTSDEFRA.NCC.FR

hautsdefra.NCC.FR

